

SOMMAIRE

- **Euronext : l'entreprise et deux cadres condamnés pour harcèlement**
- **Management : le mal-être au travail en progression**
- **Marché de l'électricité : le CCE d'EDF lance une campagne d'affichage**
- **Thales Avionics : plan de réorganisation suspendu par la justice**
- **France Télévisions : les réponses du futur président devant le CSA inquiètent la CGT**
- **Retraites : la Halde va s'autosaisir sur les pensions des femmes**
- **États généraux des professions techniciennes : le 23 septembre 2010**

ÉDITO

PENDANT LES AFFAIRES, LA RÉFORME CONTINUE

Ceux qui naïvement pensaient que l'affaire Woerth-Bettencourt était une opportunité de faire caler l'exécutif sur la réforme des retraites en seront pour leurs frais. Le texte sera bien présenté en Conseil des ministres ce mardi pour être débattu par l'Assemblée en septembre. Cette affaire aux relents détestables donne une impression de fin de règne et de débandade au sommet de l'État, mais elle ne fait finalement qu'entraver les plans de communication dessinés par les spin-doctors de l'Élysée. La mise en pleine lumière de cette collusion, ce mélange des genres, entre richesse insolente et le sommet de l'État risque de ne servir que les populistes qui font leur miel de tous ces scandales. Elle a aussi mis en lumière l'utilité d'une presse libre et indépendante qui est devenue très vite la bête noire et la cible privilégiée d'une droite arrogante. La bataille contre cette réforme des retraites et pour obtenir une réforme de progrès doit se jouer ailleurs. Les syndicats qui ont appelé à une nouvelle mobilisation nationale interprofessionnelle le 7 septembre ont d'ailleurs clairement choisi de se placer sur le terrain revendicatif et sur un mode unitaire pour faire reculer le gouvernement dans



son projet. « L'agenda prévu de la concertation n'est pas du tout modifié, tout se déroule comme prévu, avec une concertation sur les trois points demandés par le président de la République » a indiqué le cabinet du ministre du Travail la semaine passée avant de recevoir les organisations syndicales en réunions bilatérales. Et ces séances n'ont pas varié non plus dans leurs thématiques puisqu'elles portent sur les volets de la réforme sur lesquels l'Élysée a ouvert la voie le 18 juin à de possibles modifications. La CGT est sortie le 8 juillet de cette réunion en accusant le gouvernement de balader les syndicats, de ne faire aucune nouvelle proposition, aucune ouverture. Ainsi, pour ce qui concerne la prise en compte de la pénibilité pour la retraite, « ils nous ont indiqué qu'ils n'avaient aucune intention de modifier le texte, si ce n'est de le renforcer sur son volet prévention », a déploré Éric Aubin qui conduisait la délégation de la CGT. « La situation du gouvernement fait qu'il cherche à afficher une poursuite de la concertation avec les syndicats », a-t-il jugé. L'heure n'est donc pas à s'endormir, mais bien à préparer le rendez-vous de la rentrée sociale inédit dans sa forme et son ampleur unitaire.

Euronext : l'entreprise et deux cadres condamnés pour harcèlement



L'opérateur boursier NYSE Euronext et deux de ses anciens cadres ont été condamnés mercredi par le tribunal correctionnel de Paris à des peines d'amende pour harcèlement moral sur un ancien salarié qui s'est suicidé en 2007 dans un contexte de restructuration du groupe. Lors de l'audience du mois de mai, le ministère public n'avait pas prononcé de réquisitions à l'encontre des prévenus, mais avait qualifié l'affaire de « *cas d'école* ». La représentante du ministère public avait décrit dans son réquisitoire comment, à ses yeux, ce cadre avait été « *évincé* » par sa hiérarchie au sein de l'entreprise, « *rétrogradé* » de son poste dont la substance avait progressivement été « *vidée* ». Cette évolution, a-t-elle estimé, est intervenue sur fond de « *fusion non préparée* » du groupe doté d'un « *management totalement et radicalement défaillant* », comme l'avaient expliqué à la barre plusieurs témoins. L'avocat de la veuve du salarié décédé, M^e Vincent Vieille, a salué un jugement « *exemplaire* », preuve que les « *choses sont en train de changer* » en matière d'appréhension du harcèlement moral.

Management : le mal-être au travail en progression

Le mal-être au travail « *est répandu et progresse* » en France, a souligné mercredi la mission d'information du Sénat sur le sujet. Les causes de ce mal-être sont « *à rechercher dans les mutations du monde du travail* », a indiqué le sénateur Gérard Deriot (UMP), rapporteur de la mission d'information, se basant sur plusieurs études et travaux sur le sujet. Il a notamment cité comme causes « *la recherche de la performance à tout prix* », « *l'affaiblissement des collectifs de travail* », ou encore « *la perte de sens du travail* ».



Marché de l'électricité : le CCE d'EDF lance une campagne d'affichage



Le Comité Central d'Entreprise (CCE) d'EDF a lancé une campagne d'affichage contre le projet de loi réformant le marché de l'électricité. Les élus du personnel ont voté début juin à l'unanimité pour cette campagne de communication, destinée à expliquer leur opposition à la réforme dite NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité), adoptée le 15 juin par l'Assemblée. Il est la traduction en France d'une exigence de Bruxelles demandant une ouverture à la concurrence du marché de l'électricité, ayant notamment pour effet une cession par EDF d'environ un quart de ses centrales nucléaires.

Thales Avionics : plan de réorganisation suspendu par la justice

Le tribunal de grande instance de Nanterre a ordonné à la société Thales Avionics de suspendre l'application de son plan de réorganisation, qui prévoit une délocalisation vers Singapour, pour défaut de consultation du personnel. La Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT et le syndicat national de la métallurgie aéronautique espace et défense, CFE-CGC, SNCTAA avaient assigné en référé Thales Avionics, soutenant que les instances du personnel (Comité Central d'Entreprise, Comités d'Établissements...) auraient dû être consultés dans le cadre du plan envisagé.



France Télévisions : les réponses du futur président devant le CSA inquiètent la CGT



La CGT s'est dite inquiète vendredi des positions de Rémy Pflimlin sur le développement du groupe public, exposées jeudi devant le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA). La CGT a évoqué le maintien de la suppression totale de la publicité, la collaboration entre les chaînes privées et les unités de production de France Télévisions ou le silence sur le financement du développement numérique. Une des grandes inquiétudes concerne l'intention de M. Pflimlin de « mutualiser nos moyens de production de France Télévisions afin de les mettre à disposition des télévisions privées. Cela, nous ne l'accepterons pas », proteste Jean-François Téaldi, porte-parole de la CGT France Télévisions. Il s'est également inquiété de zones d'ombres dans l'exposé de M. Pflimlin jeudi devant le CSA. « Il n'a pas dit un mot sur la filière production de France 3 », qui alimente les chaînes de France Télévisions en programmes de flux (émissions de plateau, magazines) et fictions. Pour l'information, « il n'a pas du tout évoqué le maintien des deux rédactions nationales de France 2 et France 3 », ni parlé « des moyens de financer le développement numérique, or le gouvernement ne nous a pas octroyé de moyens supplémentaires pour cet enjeu ».

production de France 3 », qui alimente les chaînes de France Télévisions en programmes de flux (émissions de plateau, magazines) et fictions. Pour l'information, « il n'a pas du tout évoqué le maintien des deux rédactions nationales de France 2 et France 3 », ni parlé « des moyens de financer le développement numérique, or le gouvernement ne nous a pas octroyé de moyens supplémentaires pour cet enjeu ».

Retraites : la Halde va s'autosaisir sur les pensions des femmes

La Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité va s'autosaisir de la question des retraites des femmes, « premières victimes de discriminations dans le monde du travail » mais aussi « au moment de la retraite », a indiqué jeudi sa présidente. « 76 % des bénéficiaires du minimum vieillesse sont des femmes, leur pension moyenne est inférieure de près de 40 % à celle des hommes. Plus on repousse l'âge légal, moins elles ont de chances d'avoir une pension à taux plein », a expliqué Jeannette Bougrab dans une interview aux Échos. « Salaire inférieur à ceux des hommes à poste équivalent, temps partiel subi, interruption de carrière pour élever les enfants » : la présidente de la Halde rappelle que ces « inégalités criantes » commencent pendant les années d'activité professionnelle. Mme Bougrab veut donc « regarder si des mesures de compensation transitoires ne pourraient pas être mises en place ».



États généraux des professions techniciennes : le 23 septembre 2010

« Le 23 septembre 2010, l'UGICT-CGT organise des États généraux pour débattre salaires, qualifications, évolution des métiers, rôle et place des professions techniciennes dans l'organisation du travail ».

Pour en savoir plus :

http://www.ugict.cgt.fr/joomla/index.php?option=com_content&view=article&id=1907:les-professions-techniciennes-en-etats-generaux-&catid=71:qui-etes-vous-technicien-nes&Itemid=90

ÉTATS GÉNÉRAUX DES PROFESSIONS TECHNICIENNES
JEUDI 23 SEPTEMBRE
DÉBAT DE 9H30 À 17H - SIÈGE DE LA CGT - 263, RUE DE PARIS À MONTREUIL
Salaires et qualifications, évolution des métiers, place dans l'organisation du travail, reconnaissance professionnelle
CGT
CONSTITUANTES EXPLORATION MINÉRIE COUSSE IN FERMIERES DESTINATEURS ELA
www.ugict.cgt.fr